



**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »**

Réunion du 17 décembre 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-sept décembre, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis au complexe Hervé Manteau (Iteuil), Chemin de la Nouel, sur convocation du Président, Monsieur Rémy Coopman.

Date de la convocation : 11/12/2025

Nombre de membres composant le Comité syndical : 103

Nombre de membres présents : 62

Nombre de membres ayant donné un pouvoir : 6

Nombre de votants : 68 (66 %)

Président de séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de séance : Monsieur Henri Renaudeau

Délibération AG_n°2025_26

Objet : Autorisation d'engager et mandater des crédits d'investissements (hors autorisations de programme) avant le vote des Budgets Primitifs 2026

Etaient présents (62) : Bernard Ayrault, Evelyne Azihari, Pierre Baraudon, Nathalie Bassereau, Isabelle Bayart, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Pierre Binard, William Boiron, Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Jacques Bouloux, Michelle Boutillet, Antoine Braguier, Pascal Brault, Michel Bugnet, Jean Bujault, Dominique Cadu, Christian Chaplain, Patrick Charrier, Rémy Coopman, Dominique Dabadie, Claude Daviaud, Joël Doret, Michel Fresneau, Francis Gargouil, Bernard Germaneau, Michel Godet, Claude Godillon, Alain Guillon, Bernard Henau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Roland Latu, Gérard Lefevre, Joël Métivier, Françoise Micault, Jean-Louis Michel, Isabelle Mopin, Guy Morlière, Gilles Multeau, Alain Picard, Yannick Quintard, Frédy Poirier, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Nicolas Reveillault, Xavier Robin, Bernard Rousseau, Sylvie Roy, Jacques Sabourin, Séverine Saint-Pé, Jean-Guy Valette, Jean-Charles Varescon, François Bock (*suppléant*), Laurent Doret (*suppléant*), Jean-Louis Doux (*suppléant*), James Garault (*suppléant*), Alain Gaudineau (*suppléant*), José Guittet (*suppléant*), Michel Jallais (*suppléant*), Guy Sauvatre.

Absents ayant donné pouvoir (6)

Monsieur Henri Colin donne pouvoir à Monsieur Alain Picard

Madame Odile Landreau donne pouvoir à Monsieur Bernard Heneau

Madame Philippe Patey donne pouvoir à Monsieur Nicolas Reveillault

Monsieur Dominique Pierre donne pouvoir à Madame Séverine Saint-Pé

Monsieur Patrick Touloumet donne pouvoir à Monsieur Jean-Charles Varescon

Monsieur Claude Sergent donne pouvoir à Monsieur James Garault

Absents excusés (39) : François Audoux, Philippe Bellin, Jean-Pierre Bernard, Alain Besnault, Jean-Claude Biarnais, Jean-Louis Bourriaux, Vincent Chenu, Joël Cogné, Xavier Diot, Michel Droin, Laurent Duffault, Jean-Jacques Dussoul, Louis-Marie Grollier, Pascale Guittet, ierre Ledoux, Bruno Lefebvre, Frédéric Léonet, Michel Mallet, Claude Marchaisseau, Anthony Maugé, Romain Mignot, Thierry Mirebeau, Philippe Moigner, Jean-Paul Moine, Gilles Morisseau, Laurent Pain, François Péan, Michel Porte, Jacky Quintard, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Franck Roy, Michel Servain, Valérie Simon, Stéphanie Steinmetz, Thierry Triphose, Eric Viaud, Jacques Vivier, Monique Vivion.



Vu l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales.

Compte tenu de la date d'adoption des Budgets Primitifs en février 2026, il convient de rappeler les règles prévues à l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), ces dernières permettant d'exécuter les opérations comptables de début d'exercice, en attendant le vote du Budget.

Elles concernent :

- la mise en recouvrement des recettes ;
- l'engagement et le mandatement des dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au Budget précédent ;
- le mandatement des remboursements du capital de la dette ;
- le mandatement des dépenses prévues en autorisation de programme, dans la limite des crédits de paiement prévus dans la délibération d'ouverture de cette autorisation de programme.

Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement, hors capital de la dette et hors autorisations de programme, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager et mandater des crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget de l'exercice précédent.

Pour les **dépenses à caractère pluriannuel** incluses dans une **Autorisation de Programme** ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des **Crédits de Paiement** prévus au titre de l'exercice par la délibération **d'ouverture de l'Autorisation de Programme ou d'engagement**.

Nombre de votants	Suffrages exprimés	
	Votes Pour	Vote Contre
65	65	0

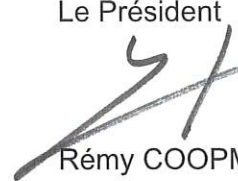
Le Comité syndical, à l'unanimité, décide d'engager et de mandater des crédits d'investissement tels que présentés ci-dessus, avant le vote des Budgets Primitifs 2026 à hauteur de 25 % des crédits votés en 2025.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus,

Le secrétaire de séance

Henri RENAUDEAU

Le Président


Rémy COOPMAN



Situation comptable - EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - 2025

Opérations ventilés par Articles (Dépense - Section Investissement)

Opérations	Désignation	Articles	Désignation	Engagement 2025 - RAR
139	MATERIEL DE TRANSPORT			155 022,67
		2182	Matériel de transport	155 022,67
16211	EQUIPEMENT SECURITE			2 369,32
		2154	Matériel industriel	2 369,32
16212	EQUIPEMENT INFORMATIQUE			237 859,17
		2031	Frais d'études	6 947,50
		2051	Concessions et droits assimilés	61 278,05
		2183	Matériel de bureau et matériel informatique	169 633,62
1625	EQUIPEMENT DES SERVICES DE			119 415,62
		2154	Matériel industriel	8 407,84
		2315DE	Equipements ou réseaux - Travaux DE	111 007,78
1626	EQUIPEMENT DES SERVICES DAFIC			40 642,67
		21561	Service de distribution d'eau	34 505,00
		2184	Mobilier	6 137,67
1628	EQUIPT DES SERVICES DE - AUTOMATISMES			24 147,00
		21562	Service d'assainissement	24 147,00
19177	DIVERS BATIMENTS			18 137,68
		21355	Bâtiments administratifs	12 560,43
		2315	Installation, matériel et outillage techniques	5 577,25
19181	ETUDE AMENAGEMENT MONTMORILLON			268,50
		2031	Frais d'études	268,50
19196	TRAVAUX DU SIEGE			18 057,13
		21355	Bâtiments administratifs	18 057,13
			Total Général	615 919,76

Situation comptable - EAUX DE VIENNE -SIVEER- EAU - 2025

Opérations ventilés par Articles (Dépense - Section Investissement)

Opérations	Désignation	Articles	Désignation	Engagement 2025 - RAR
139	MATERIEL DE TRANSPORT			336 563,90
		2182	Matériel de transport	336 563,90
16211	EQUIPEMENT SECURITE			5 502,18
		2154	Matériel industriel	5 502,18
16212	EQUIPEMENT INFORMATIQUE			423 497,67
		2031	Frais d'études	17 482,50
		2051	Concessions et droits assimilés	88 320,81
		2183	Matériel de bureau et matériel informatique	317 694,36
1625	EQUIPEMENTS DES SERVICES DE			247 456,68
		2154	Matériel industriel	20 963,68
		2315DE	Equipements ou Réseaux - Travaux DE	226 493,00
1626	EQUIPEMENT DES SERVICES DAFIC			24 357,28
		2154	Matériel industriel	12 004,24
		2184	Mobilier	12 353,04
1627	EQUIPT DES SERVICES DE - COMPTEURS			161 294,49
		21561	Service de distribution d'eau	161 294,49
1628	EQUIPT DES SERVICES DE - AUTOMATISMES			2 208,40
		21561	Service de distribution d'eau	2 208,40
19177	DIVERS BATIMENTS			35 151,10
		2031	Frais d'études	606,83
		21355	Bâtiments administratifs	24 186,52
		2315	Installation, matériel et outillage techniques	10 357,75
19181	ETUDE AMENAGEMENT MONTMORILLON			515,00
		2031	Frais d'études	515,00
19196	TRAVAUX DU SIEGE			33 534,67
		21355	Bâtiments administratifs	33 534,67

Envoyé en préfecture le 20/01/2026

Reçu en préfecture le 20/01/2026

Publié le



ID : 086-200049104-20251217-AG202526MANDACR-DE

991	MANUFACTURE EAU 2026			
		2031	Frais d'études	15 740,10
		2313DG	Diagnostics - Etudes	1 625 562,78
		2313GC	Génie Civil - Stations, Lagunes	14 486,00
		2315DG	Diagnostics - Etudes	24 181,08
			Total Général	2 950 051,33